## Ville de Blainville sur l'Eau



# Compte rendu du Conseil Municipal du 26 février 2009

L'an deux mille neuf, le vingt six février à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Blainville sur l'Eau étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Anne Marie FARRUDJA, Maire

#### **Etaient présents**:

Mesdames A.M FARRUDJA – E. DERUELLE – M.L. HUSSON - F. ROYER – G. BARBIER – F. SIMON – C. GODFROY – N. AHRACH – C. COULANGE – H. GABRIEL – S. HERR-MARTIN – E. OUDIN

Messieurs D. FREY – J. BOURGUIGNON – J.M. HENRY – A. GUILLEMENOT – G. PESENTI – J.L. HOCHSTRASSER – M. ZANONE – P. GONTIER – B. DANIEL G. DEMONET – O. MARTET – A. COLLET

Les Conseillers ci-après avaient délégué leur mandat à : Mr CHAMEROY à J.Luc HOCHSTRASSER Mr PILLER à...Elisabeth DERUELLE

Conseiller Excusé: Michel MOREL

Un scrutin a eu lieu, Madame Nathalie AHRACH a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

Madame le Maire ouvre la séance et propose d'adopter le compte-rendu du conseil municipal du 27 janvier 2009. Mme S. HERR-MARTIN soulève le fait que le compte-rendu relate insuffisamment tous les débats du conseil municipal.

Mme le Maire rappelle que le Conseil Municipal lors de sa séance du 19 novembre 2008 avait approuvé à la majorité le principe de compte- rendus succincts.

Elle rappelle également aux élus d'opposition qu'ils bénéficient à cet effet, de leur tribune libre dans le bulletin municipal.

Le compte-rendu est adopté à la majorité (5 abstentions).

#### 1. <u>Débat d'Orientations Budgétaires – DOB -</u>

Madame le Maire évoque que l'année 2008 a été l'année de nombreux changements : le Conseil Général 54 a défini de nouvelles orientations concernant sa nouvelle politique d'appui aux communes et intercommunalités et par ailleurs le Conseil Régional de Lorraine a initié une politique d'appel à projets.

C'est dans ce contexte que l'action de la commune doit s'inscrire et se développer tout en sachant qu'elle est aussi conditionnée par les orientations et les directives gouvernementales dont nous ne pouvons mesurer les implications.

Madame le Maire donne lecture, aux membres présents des éléments du budget 2008 en présentant les actions et projets mis en œuvre en 2008, et ceux à poursuivre ainsi que l'état des recettes et dépenses pour la section fonctionnement et investissement.

**Pour la section fonctionnement**, il y eu maîtrise des coûts, puisque les dépenses totales sont de 2 838 177 € et que les recettes totales sont élevées à 3 217 093 €.

**Pour la section investissement**, les dépenses totales sont de 1 267 277 € et les recettes s'élèvent à 1 316 033. Ce qui nous laisse un excédent d'investissement qui assurera les premières réalisations de 2009.

Madame le Maire poursuit en présentant les grandes orientations pour l'année 2009 et propose de débattre sur les choix budgétaires prioritaires.

A l'issue de ce débat, le conseil municipal a pris acte des éléments du DOB. Il est consultable en mairie et sur notre site internet.

#### 2. PLU de Mont sur Meurthe

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le projet de Plan Local d'urbanisme de Mont sur Meurthe.

#### 3. Avis sur le programme de vente de l'ICF

Madame le Maire demande l'avis du conseil municipal concernant la mise en vente sur les communes de Blainville et Damelevières de 27 maisons jumelées de type F3, F4, F5. Ces pavillons sont proposés aux locataires occupants ou aux ascendants et descendants ou à défaut seront vendus en bloc à un bailleur social. Madame le Maire précise que si le locataire ne veut pas acquérir, il sera maintenu dans son logement.

Après présentation de la restructuration totale du patrimoine d'ICF Nord-Est, le conseil municipal donne à l'unanimité un avis favorable à ce programme de vente. Le prochain comité pilotage est programmé au 17 mars 2009.

#### 4. Ouverture de poste

Madame le Maire propose à la création 3 postes : un technicien supérieur pour le réseau numérique et la communication, un adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe — peintre en bâtiment, un adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe — agent espace vert.

Madame le Maire invite le conseil municipal à se prononcer sur l'ouverture de ces postes. Après délibération, le conseil municipal, à la majorité -5 contre, accepte l'ouverture du poste de technicien supérieur pour le réseau numérique et la communication.

A l'unanimité, le conseil municipal approuve la création des postes de peintre en bâtiment et d'agent espaces verts.

### 5. <u>Demande de subvention au conseil régional</u>

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Madame le Maire à demander une subvention au conseil régional de Lorraine dans le cadre de l'audit énergétique des installations thermiques des bâtiments communaux. Cette subvention complétera celle apportée par l'ADEME. Il est également proposé de solliciter une subvention auprès du Conseil Général de Meurthe et Moselle.

### 6. Programme marquage de coupes au titre de l'année 2009

Après avis favorable de la commission Environnement et sur proposition de l'ONF, Mr HOCHSTRASSER, conseiller municipal délégué à l'environnement, propose d'intervenir sur les parcelles 5 et 6 pour environ 265 mètres cubes de bois d'œuvre et 265 mètres cubes de bois de chauffage.

Le conseil municipal à l'unanimité, donne un avis favorable à ce programme de travaux proposé par l'ONF.

#### 7. Questions et informations diverses

- En 2008, il y a eu 15 mariages, 27 décès, 53 naissances.
- Le calendrier des réunions et manifestations est diffusé
- Information sur la création d'un conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance
- Une motion est proposée au vote au conseil municipal. Elle concerne l'installation prochaine sur la commune de Laneuveville devant Nancy d'une centrale de cogénération. Les propositions de cette motion peuvent répondre à l'amélioration de l'emploi, du service public et des enjeux environnementaux sur le plan local Le conseil municipal donne à une très large majorité (26 voix pour et une voix contre), un avis favorable pour la signature de cette motion. Le texte est consultable en mairie et sur notre site internet. -